



UN EX-FETIGNOIS AU CONSEIL D'ETAT ?

**PIERRE
AEBY**

A la veille du tour des élections au Conseil d'Etat, l'ancien habitant et conseiller communal de Fétigny, Pierre Aeby, conserve toutes ses chances de siéger un jour à Fribourg. « Comme tout le monde, j'ai une chance sur huit... de ne pas passer le cap », avoue-t-il le sourire au coin des lèvres.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que, quelle que soit l'issue du scrutin au soir du 8 décembre, la carrière politique de Pierre ne s'arrêtera pas cependant en si bon chemin : « J'ai toujours eu un grand intérêt pour la politique, c'est d'ailleurs ce qui m'avait poussé à l'époque à me lancer dans la course lors des élections communales à Fétigny. Depuis tout a toujours bien marché, mais je n'oublie pas cette période de conseiller à Fétigny, où je m'occupais des écoles et des pompiers et qui fut une bonne expérience. »

GAZETTE ^{de} FETIGNY

PROCHAIN TIRAGE

24 DECEMBRE



Auberge Communale

M. et Mme J.-P. Vorlet

1532 Fétigny

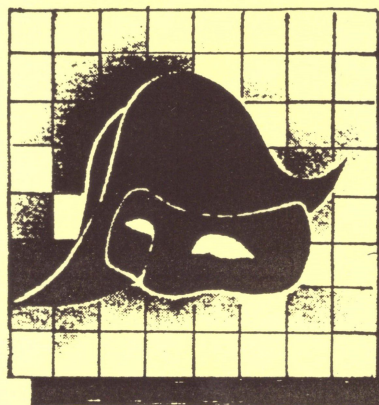


Téléphone 037 / 61 25 47

Restauration soignée

Salles pour noces et banquets

Spécialité: cuisses de grenouilles



**LE PETIT
THÉÂTRE
DE
L'ARLEQUIN**
Fétigny

Nous recherchons, pour les décors
de notre prochaine pièce, du bois de
construction (vieilles planches -
poutres - rondins etc...).

Si vous ne savez pas que faire de vo-
tre vieux bois ! Contactez Martial
Lambert (61.14.68.)

Merci de votre aide !

VENDREDI 6 DECEMBRE 20H15
GRANDE SALLE DE FETIGNY

SUPER LOTO

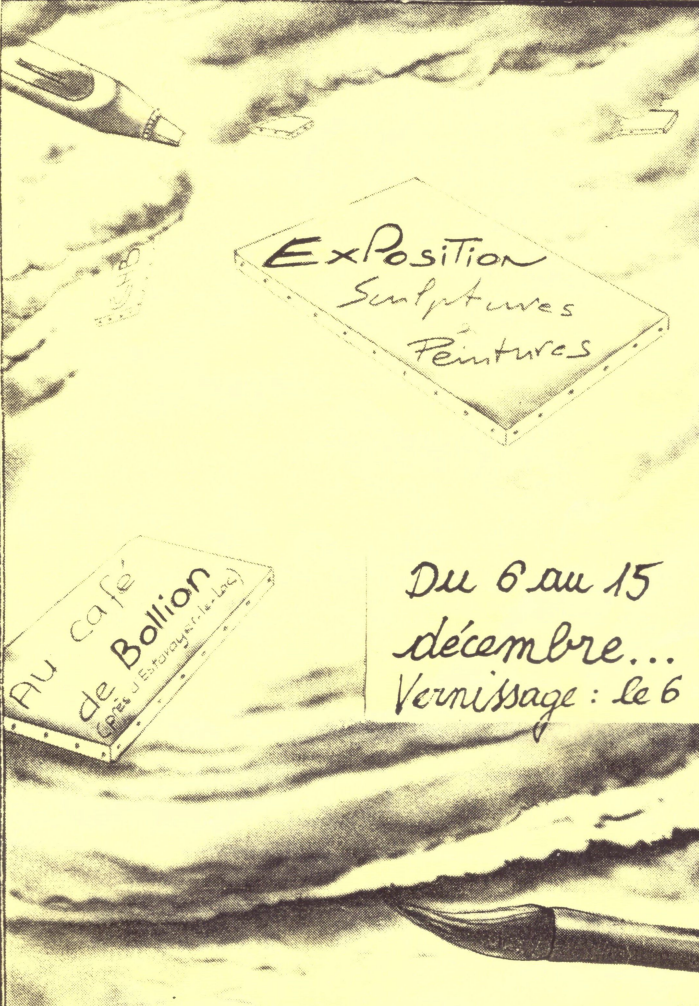
org. Jeunes Tireurs



037/61.41.16

**COIFFURE
BERNADETTE**

1532 FETIGNY



ExPosition
Sculptures
Peintures

**Au Café
de Bollion**
(après J. Estrogay et la Loc)

Du 6 au 15
décembre...
Vernissage : le 6

C. Riegler 91

Il y a maintenant 10 ans, Pierre Aeby devenait préfet de la Broye, à la surprise générale, vu son âge, mais aussi ses appartenances politiques. «C'est un peu par hasard que je m'étais présenté comme préfet. A l'époque, c'était plutôt le Grand Conseil qui m'intéressait, mais mon parti m'avait un peu poussé à briguer ce poste à la préfecture. Aujourd'hui, je ne regrette pas d'avoir fait ce choix et d'ailleurs, si je n'avais pas apprécié ce métier, je ne serais pas resté 10 ans au Château d'Estavayer».

Mais pourquoi arrête-t-il maintenant vous demanderez-vous ? «C'est tout simplement parce qu'il est plus facile de faire un changement de profession à 40 ans plutôt qu'à 50 ans, et aussi parce qu'il est bon pour la Broye de changer de préfet. Car il faut du RENOUEAU dans la vie !»

Cette décennie passée à la préfecture constitue une expérience solide. En effet, plus que tout autre le mandat de préfet permet de toucher à tous les domaines possibles et inimaginables et d'obtenir ainsi des connaissances variées. De plus, il offre la possibilité d'être plus près des citoyens de sa région, qui n'hésitent pas à venir vous demander conseil.

A propos de sa succession, notre préfet ne peut donner un pronostic. Cependant, il estime que le fait d'être juriste n'est pas indispensable pour atteindre le fauteuil du Château. En tout cas, il estime que la lutte entre les deux candidats sera très serrée.

LE CONSEIL D'ETAT

Les Broyards ont bien appuyé les leurs, et Pierre s'en réjouit, cependant, il pense qu'il ne faut pas être trop chauvin tout de même, à l'heure de l'Europe, mais faire les choix les meilleurs. Quant au département qu'il souhaiterait obtenir en cas de victoire, Pierre Aeby n'y a pas encore réfléchi.

PIERRE ET FETIGNY

Quand ses enfants seront plus âgés, notre préfet reviendra probablement s'établir à Fétigny, qui l'avait si bien accueilli à son arrivée il y a maintenant déjà 20 ans. Il y est d'ailleurs attaché par un lopin de forêt, les contemporains, les vétérans du F.C.(avec lesquels il n'a hélas pas pu jouer cette année) et des amis qu'il revoit de temps en temps.

«Il faut dire que Fétigny est tout de même le 7ème village broyard, qu'il y a beaucoup de jeunes, et qu'il est très actif. Il y a

eu une équipe de foot en 1ère ligue pendant 10 ans et qui est d'ailleurs actuellement la seule équipe broyarde de 2ème ligue, il y a aussi le théâtre de Fétigny qui se crée petit à petit une réputation régionale.



AU CONSEIL D'ÉTAT

Assainir les finances cantonales, mais pas aux frais des plus faibles.



Pierre Aeby

UN GRAND MILLESIME

Le vendredi 22 novembre dernier se déroulait à Fétigny le traditionnel souper de bienvenue des nouveaux citoyens. Faits exceptionnels cette année : le Conseil communal avait associé à la fête MM. Jean-Marie Fontaine et Georges Vorlet, invités à l'occasion du 700ème anniversaire de la Confédération, puisqu'ils venaient d'être libérés cette année de leurs obligations militaires. De plus, en raison de l'abaissement de l'âge du droit de vote à 18 ans, c'était pas moins de 29 jeunes qui avaient été conviés à la fête, dont 19 répondirent à l'appel, ce qui est considéré comme encourageant par la Commune.

Donc, même si tous les jeunes n'avaient pas pu assister au souper, c'est tout de même un bon nombre de personnes qui se présentèrent à 19h30 ce fameux vendredi pour l'apéritif. Comme M. le Syndic, Dolfi Haenni, était momentanément absent, c'est son vice-syndic M. Bernard Renevey qui le remplaça au pied levé pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux citoyens et aux «anciens soldats» et présenter ses collègues du Conseil, tandis que le «ministre des loisirs» Patrick Renevey et son acolyte Jean-Marc Granget s'occupaient vaillamment à apaiser la soif de leurs hôtes d'un soir.

Un petit moment de sérieux s'imposa lors de la prise des photos par la presse (d'ailleurs très faiblement représentée). Puis ce fut l'arrivée du Syndic et l'occasion pour tous d'écouter son discours (que nous publions dans cette édition). Après ce moment ô combien solennel, les jeunes se virent remettre deux petits cadeaux de bienvenue : un livre pour les longues soirées d'hiver, et, un superbe couteau pour les garçons, en l'honneur du 700ème de la Confédération, et un stylo pour les filles...

Ce fut alors le moment de monter à l'auberge, où nous attendait une-voire plusieurs-succulente fondue. Le repas se déroula dans un calme qui présageait la tempête. En effet, si Jean-Paul Vorlet conseillait de ne pas trop chauffer la fondue, la petite salle de l'auberge, elle, ne tarda pas à surchauffer pour le bonheur de tous.

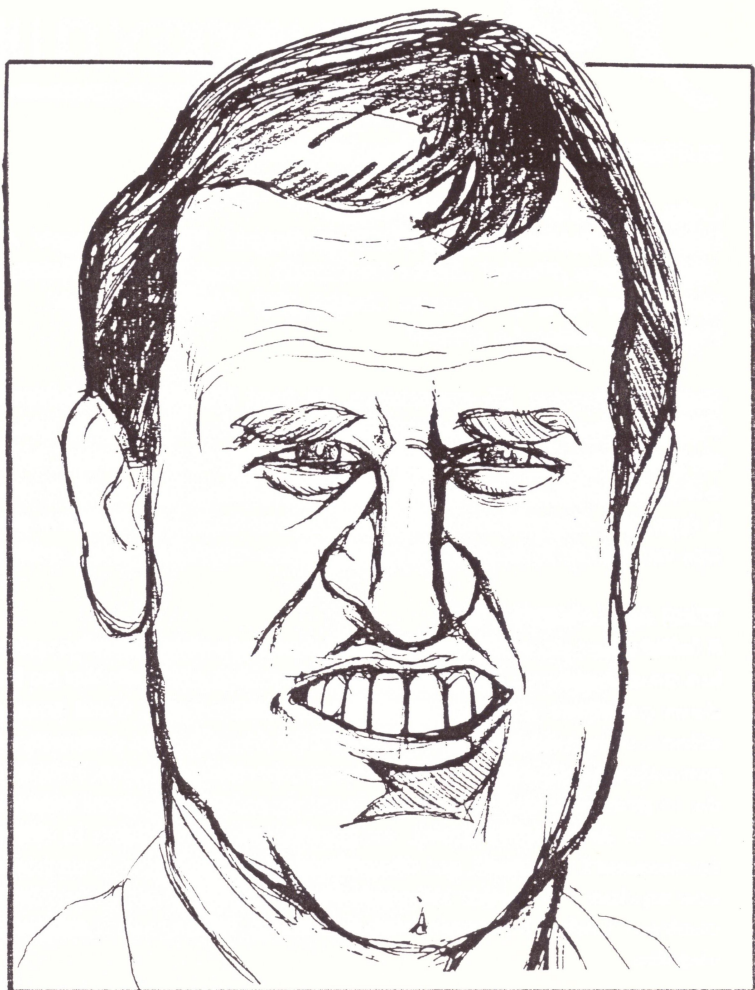
Ambiance torride donc, provoquée tout d'abord par un festival de gags entamé brillamment par notre syndic qui ne tarda pas à être suivi. Puis, petit à petit, le rire laissa la place au chant, avec une démonstration BISSEE du trio du Choeur mixte entrecoupée de quelques intrusions... Tout le répertoire des chansons du terroir y passa. La cohorte des jeunes braillait accompagnée à la guitare par Philippe Marchello, qui dut s'écorchner les doigts en tentant de couvrir des voix déraillant plus souvent qu'à leur tour.

Après quelques heures les cordes de la guitare mais aussi les cordes vocales se turent, tout d'abord pour écouter une production du Conseil communal «in corpore», puis celles de nos deux militaires retraités, passionnés de l'accordéon.

Lentement la salle se vida, l'odeur de fondue se dissipa, et après un dernier verre, chacun prit tranquillement le chemin du retour en serrant fièrement au fond de sa poche le couteau ou le stylo tout fraîchement reçu. Il paraîtrait que certains jeunes s'égarèrent, le bref temps d'un café noir...



LE MOT DU SYNDIC



A Messieurs Fontaine et Vorlet,

Soyez remerciés d'avoir accepté notre invitation, j'ose espérer que vous passerez une agréable soirée en notre compagnie. Mais n'oubliez pas que le fait de vous libérer de vos obligations militaires ne vous donne pas le droit de quitter la vie active de notre commune. Nous espérons en effet avoir encore souvent le bonheur de vous cotoyer.

Madame, Mesdemoiselles et chers jeunes,

C'est avec un sentiment de fierté que j'ai l'honneur, pour la première fois comme syndic, de vous saluer au nom de l'autorité communale, à l'occasion de votre entrée dans la vie politique active.

De vous voir si nombreux ce soir ne fait qu'affirmer notre sentiment qu'à Fétigny nous avons encore de jeunes filles et de jeunes gens, pour qui la notion CIVISME n'est pas un vain mot. Soyez-en remerciés.

Donc, à partir de cette année, vous voilà majeurs, il serait préférable de dire, «légalement majeurs», car vous vous en rendez bien compte, il vous reste un chemin à parcourir pour devenir de véritables adultes.

Cela ne signifie pas que je doute de vous ou de vos sens des responsabilités, c'est simplement parce que l'âge seul est insuffisant pour déterminer la maturité. C'est à vous de prouver que vous êtes des adultes.

Dorénavant vous avez le droit pour ne pas dire le devoir de voter. Cette possibilité de choisir nos gouvernants est un acte politique, au même titre qu'un vote. AGISSEZ COMME VOUS L'ENTENDEZ, à condition de ne pas avoir à le regretter.

Vous aurez aussi des devoirs, souvent liés à vos responsabilités. Il vous sera parfois difficile de vous en acquitter et vous apercevrez que responsabilité et soucis sont souvent synonymes.

Vous verrez autour de vous des décisions, des actes qui vous décevront. Ne vous retirez pas dans une tour d'ivoire. Préférez l'action à la résignation. Si vous pouvez apporter quelques modifications constructives: faites-le, vous forgerez ainsi votre expérience.

Vous êtes désormais habilités à négocier des contrats et à les conclure. Mais n'en abusez pas, vous pouvez être des proies faciles, demandez conseil.

Avant de terminer, je veux vous dire que nous serons toujours disponibles pour discuter, si vous le souhaitez, des problèmes que vous pourriez rencontrer. Nous serons toujours attentifs à vos propositions.

Essayez de profiter de l'expérience que vos parents, vos amis, vos connaissances peuvent vous offrir.

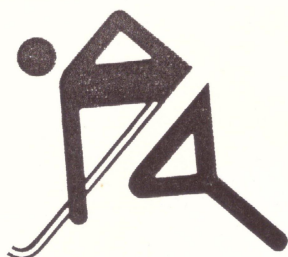
Mais à cette occasion, je vous recommande de ne jamais chercher trop à copier ou à imiter. Les changements sont trop rapides et trop profonds pour créer à quelques années de distance des situations semblables. De plus vous avez, sans doute, vos propres conceptions, vos connaissances spécifiques: utilisez-les pour faire oeuvre originale.

Agissez, non pas pour nous faire plaisir, mais comme vous croyez devoir le faire. N'entreprenez que des actes dont plus tard vous pourrez être fiers.

Avant de laisser libre cours à la fête, je confie à Montaigne le soin de conclure:

« LA VRAIE LIBERTE, C'EST DE POUVOIR TOUTE CHOSE SUR SOI »

et à toutes et à tous bonne soirée et SANTE.



RINK-HOCKEY CLUB

SUPERBE VICTOIRE 4-3 (après pénalty)

Lully samedi 30 novembre 14h00

Fétigny : *Patrice Arrighi, Philippe Arrighi, Vincent Arrighi, Fabien Godel, Daniel Joye (Pello), Julien Le Duault, David Vorlet, Christophe Renevey.*

Buts pour Fétigny : *Fabien Godel (2x), Philippe Arrighi*

Penalty : *Julien Le Duault*

Samedi dernier 30 novembre, le tout nouveau Rink-Hockey Club de Fétigny s'est imposé 4-3 après tirs aux pénaltys. Après plus d'une heure de jeu où les deux équipes se livrèrent un duel acharné, le score en était à 3-3. En effet, longtemps menés 3 à 2, les patineurs de Lully parvenaient à égaliser à quelques poignées de secondes de l'ultime coup de sifflet, par un but de Zelinder, au terme d'une superbe action collective.

TIRS AUX PENALTYS

Il fallut donc procéder à la cruelle épreuve des pénaltys pour départager les deux équipes. A l'issue d'une première série de tirs au but, aucun des deux gardiens n'avait concédé le moindre goal, c'est pourquoi, l'on dut effectuer une deuxième ronde où il fut décidé d'un commun accord, que la première équipe qui marquait remporterait la victoire. Très tendus à cause de la pression qui pesait sur leurs épaules, les deux meneurs fétignois, Pello et Arrighi(Philippe), ne parvinrent pas à faire la différence. C'est finalement Le Duault, qui décochant un magnifique tir apporta la victoire à son équipe. Le portier fétignois Patrice Arrighi, magistral dans sa cage en contrant toutes les tentatives adverses, fut l'un des responsables de la victoire.

HEUREUSE INITIATIVE DES JEUNES

Toutes nos félicitations à cette équipe de Fétigny, promise à un bel avenir dans ce sport qui commence tout juste à prendre essor. Mais, au-delà de la victoire, c'est l'heureuse initiative des jeunes de notre région qu'il faut louer. En effet, tous ces joueurs de hockey sur patins à roulettes, pour la plupart élèves de l'école secondaire d'Estavayer, ont organisé de leur propre chef ce petit championnat auquel participent les équipes d'Estavayer, Lully, Aumont et Fétigny. Les hockeyeurs en herbe mettent eux-mêmes sur pied leurs entraînements, leurs matchs, s'occupent de trouver du matériel, un arbitre mais aussi un terrain de jeu. Ce qui n'est pas toujours facile.

MANQUE DE PLACES DE JEUX

En effet, pour le match de Lully, il a fallu faire plusieurs démarches pour que le parking de la grande salle soit prêté l'espace de quelques heures. En ce qui concerne Fétigny, les problèmes se font encore plus sentir : les espaces plats propres au sport faisant cruellement défaut, la jeune équipe doit se déplacer jusqu'à Mènières pour disputer ses matchs à domicile. Le seul endroit convenable de Fétigny est la place de M. Jean-Louis Char-donnens, mais elle n'est pas souvent utilisable à cause du trafic de camions. C'est pourquoi un appel est encore une fois lancé pour demander l'installation d'une place de jeu convenable, se prêtant aussi bien au foot, au hockey, au basket et autres. De plus cette espace conviendrait très bien au parcage des véhicules à l'occasion de certaines manifestations. En attendant, espérons que le manque d'infrastructure ne décourage pas nos petits hockeyeurs en herbe. Et longue vie à leur club.



Noël du Foot

Après une trêve d'une année, le comité a senti le besoin de réunir à nouveau ses joueurs et supporters à l'occasion de son traditionnel Noël du Foot.

Cette soirée qui a pour but de clôturer avec gaieté l'année 1991 et de resserrer les liens entre membres du club et supporters se déroulent samedi 7 décembre à la grande salle de Fétigny. Reportage dans notre prochaine édition.

SORTIE DE LA II

La II de l'entraîneur Steve Gamba, qui vient de terminer la saison par une victoire, en s'imposant à Nuvilly sur le score de 1 à 0, a mis sur pied sa sortie annuelle de "ski".

Cette dernière se déroulera les 11 - 12 janvier dans un chalet situé entre Château-d'Oex et Flendruz.

TOURNOI SEKULIC

Un comité est déjà formé pour organiser cette manifestation, avec à sa tête M. Benoît Fasel. On leur souhaite d'ores et déjà un succès total pour leur tournoi classement juniors B.

Groupe 4

1. Fétigny	12	11	1	0	144-	17	23
2. USBB b	12	10	0	2	58-	26	20
3. US Gibloux a	12	7	2	3	81-	26	16
4. Porsel	12	6	1	5	66-	40	13
5. Courtepin	12	4	0	8	37-	73	8
6. Vuisternens/Rt	11	1	0	10	13-	99	2
7. Cugy/Montet	11	0	0	11	13-	131	0

St. Henchoz:

Nous apprenons à l'instant que le jeune Fétignois Stéphane Henchoz espoir à Neuchâtel Xamax participera à un camp d'entraînement avec l'équipe suisse de foot «Moins de 21 ans»...

THEATRE

DANSE

Compagnie de danse
Pascale Perakis:
**Préparation
d'un nouveau spectacle**

En automne 1990 se créait à Payerne la Compagnie de danse Pascale Perakis, groupant autour de Pascale elle-même quelques élèves de l'école ayant une bonne base technique et l'envie de consacrer leurs loisirs à la danse.

Pascale Perakis avait pour objectif de mêler deux styles d'expression: la danse contemporaine et le théâtre.

En avril 1991, le spectacle «Peintures vivantes», présenté à l'Estrée de Ropraz par la compagnie de danse rencontra un franc succès devant un public averti, prouvant le bien-fondé d'une telle création. La troupe participa en suite à un jubilé à Berne, ainsi qu'aux fêtes du 700e de Moudon et d'Estavayer-le-Lac.

Avec un enthousiasme intact et des participantes motivées au maximum, la Compagnie de danse Pascale Perakis prépare un nouveau spectacle. Inspiré par les paysages verts de Norvège.

Travaillé et peaufiné à l'Ecole de danse de Payerne, le spectacle «Fantaisie verte» est actuellement présenté au Théâtre de l'Arlequin, à Fétigny.

Les danseuses entraîneront successivement les spectateurs d'avant la naissance à la vie, traversant les étapes fortes de la tendresse, la déchirure, la découverte: le tout guidé par des pas montrant le cycle de la vie.

Sur une musique norvégienne, la chorégraphie, les costumes et les décors sont de Pascale Perakis. Cette dernière travaille en étroite collaboration avec ses danseuses, tenant compte des idées et des créations de chacune d'entre elles.

Mais n'en dévoilons pas plus... Rendez-vous au Théâtre de l'Arlequin.

POESIE

21 déc. 20h.30

Tradition, folklore et Moyen-Age:

trois mots-clés pour une soirée musicale dont le seul but est de partager la beauté, la richesse et la simplicité de diverses chansons issues de la tradition et du folklore français.

AGENDA

Lotos

- Vendredi 6 décembre: 20h 15
loto des Jeunes Tireurs
- vendredi 22 décembre: 20h 15
loto du Choeur Mixte

Théâtre

6,7,13 et 14 décembre 20h 30
8 et 15 décembre 16h 00
Pascale Pérakis

21 décembre: soirée Poésie

Assemblée

vendredi 13 décembre: 20h 15
assemblée communale à la grande
salle

mardi 10 décembre: 20h 15
à l'école rencontre avec le centre
catéchétique

Noël du foot

samedi 7 décembre à 19h 00

St-Nicolas

dimanche 8 décembre dès 14h 00
aux blocs, au magasin, au café et à
l'école

Ménières

vendredi 6 décembre
Inauguration du Restaurant

En bref

Nos félicitations...

...vont à Mlle Suzanne Godel, qui vient de terminer sa formation d'assistante de direction d'hôtel en obtenant son diplôme. Elle a fait sa formation au Novotel à Thielle.

Nous lui souhaitons une carrière professionnelle pleine de succès.

...vont à Martine Granget, de Fétigny, qui a obtenu le 8 novembre son diplôme d'orthophoniste (logopédiste) à la faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour son avenir.



Inauguration chez Jean-Louis Chardonnens

Les voyages Jean-Louis Chardonnens & Fils S.A. ont inauguré le samedi 9 novembre leurs nouveaux locaux à l'occasion d'un repas auquel assistaient les représentants des autorités communales et diverses personnalités dont le conseiller d'Etat broyard,

Raphaël Rimaz, venu en ami. Les nouveaux locaux de 1200m2 ainsi qu'un parc faciliteront l'entretien, le rangement et le lavage des 22 véhicules de l'entreprise. Egalement utiles au dépôt de certaines marchandises, ces nouveaux bâtiments sont signes des efforts fournis par l'entreprise familiale, fondée en 1968, pour rester dans le coup.

Lambert Martial

Techniques du spectacle

1483 Vesin 037 651468



Je passerai à Fétigny le
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

- aux blocs à 14 H⁰⁰
- au magasin à 14 H 45
- au café à 15 H 30
- à l'école à 16 H 15

Le Père-Noël



LE PETIT
THÉÂTRE
DE
L'ARLEQUIN
Fétigny
présente

FANTASIE VERTE

PAR LA COMPAGNIE
PASCALE PERAKIS



6, 7, 13, 14 déc. à 20 h 30
8, 15 déc. à 16 h.

► RÉSERVATIONS: ☎ 037 / 61 65 65 ◀

ABONNEMENT GAZETTE ^{de} FETIGNY

COCHEZ CE QUE VOUS DÉSIREZ:

☐ Abonnement: 12 nos  10.-

☐ Abonnement de soutien: 20.-

NOM: _____

ADRESSE: _____

A RETOURNER A:

LA GAZETTE DE FETIGNY
Francis Granget
1532 FETIGNY